



Compte-rendu du Comité Syndical du 7 janvier 2021 Réunion en Visio

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Emmanuel D'AILLIERES, Francis HOURQUEBIE, Joël LEPROUX, Dominique ROUSSEAU, Noël TELLIER, Sonia TREMOUREUX, Mélanie COSNIER, Antoine D'AMECOURT, Marc BAUDRY, Michel BRIFFAULT, Daniel COUDREUSE, Michel LEGENDRE, Catherine PAULOUIN, Rémy FROGER, Jean-Pierre FERRAND, Brigitte TETU-EDIN, Emmanuel DUHAMEL, Emmanuel FRANCO, Jean-François ZALESNY, Régis NOIR, Sylvie LE DRÉAU, Pascal LELIEVRE

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Nicolas LEUDIERE

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS :

Jean-Pierre FERRAND

Equipe technique : Céline BIHEL

Le secrétaire de séance est nommé : Monsieur Daniel COUDREUSE est désigné pour remplir ces fonctions après acceptation de l'intéressé.

Ouverture de séance

Le Président, Monsieur Emmanuel FRANCO ouvre la séance et rappelle que lors de la réunion du 12 décembre 2020, le Comité Syndical a validé le principe de répondre à l'appel à projet de Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT). Le fond de dossier et la maquette financière ont été envoyés en amont.

I- Approbation du compte rendu de la séance du 12 décembre 2020

Le Président propose au Comité Syndical l'approbation du compte-rendu de sa session du 12 décembre 2020. Aucun participant ne formule de remarque. Ledit compte-rendu est alors adopté à l'unanimité des présents.

II- Projet Agricole et Alimentaire Territorial

Contexte : Le projet de réponse à l'appel à projet PAT PNA a été envoyé en amont de la réunion.

Pour rappel, le PAAT du Pays Vallée de la Sarthe a pour objectif **d'améliorer la résilience alimentaire et de réduire la dépendance aux énergies fossiles du territoire** en agissant sur :

- 1- L'installation/la transmission des exploitations
- 2- L'accompagnement aux changements des pratiques agricoles
- 3- La consolidation et la création de filières territoriales nourricières et durables
- 4- L'approvisionnement de la restauration collective
- 5- L'animation territoriale du PAAT (comprenant la gouvernance, concertation et actions de sensibilisation)

Cibles : 995 chefs d'exploitations agricoles, 79 000 consommateurs, environ 50 cantines scolaires servant entre 50 et 500 repas par jour et des restaurants d'entreprise alimentant près de 4000 ouvriers par jour.

Calendrier :

mars à août 2021 : stage 6 mois ingénieur agronome (diagnostic agricole et alimentaire)
septembre 2021 à mars 2022 : co-construction du programme d'actions
2022 à 2023 : mise en œuvre des actions concrètes



Suite aux échanges il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

- ✓ Intégrer les acteurs de la GMS dans le projet
- ✓ Le diagnostic doit intégrer « comment les produits sont distribués sur le territoire » (GMS, commerces de proximité, etc.)
- ✓ Engager un travail d'interconnaissance avec les filières majeures du territoire (visites sur site, etc.)
- ✓ Explorer la notion de « précarité alimentaire » sur le territoire, notamment dans le diagnostic initial
- ✓ Concernant les actions en faveur de l'installation : intégrer le dispositif existant du RDI : Répertoire Départ Installation (RDI)
- ✓ L'expérience du projet mené par le Pays en 2014 « Consommer local c'est l'idéal » amène à explorer la question de la gestion logistique des produits locaux pour qu'ils soient visibles en GMS

La proposition de maquette budgétaire est validée.

Le projet finalisé, intégrant toutes ces remarques est placé en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Monsieur Emmanuel FRANCO clôt la session à 20h en remerciant les participants.

Le Secrétaire,


Daniel COUDREUSE

Le Président,


Emmanuel FRANCO